



SIVOM ENFANCE JEUNESSE
de l'Estuaire

Cozes, le 27 avril 2023

CONVOCATION SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

Judi 04 mai 2023 à 18h30, salle polyvalente, à GRÉZAC.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Affaires générales : liste des décisions prises par le Président en vertu de la délégation attribuée par le comité syndical en date du 23 février 2023
- 02 - Modification du règlement de fonctionnement des EAJE (Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants)
- 03- Approbation du compte de gestion 2022
- 04 - Approbation du compte administratif 2022
- 05 - Adhésion au dispositif de MPO (Médiation Préalable Obligatoire)
- 06 - Créations/suppressions de poste et modification du tableau des effectifs
- 07- Règlement de formation
- 08 - Questions diverses

Vous trouverez en page 2 de la présente convocation, un document destiné à donner votre pouvoir, qu'il convient de transmettre au secrétariat.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Vincent BOZIER



SIVOM ENFANCE JEUNESSE
de l'Estuaire

POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Je soussigné(e) _____

Agissant en qualité de : _____

Empêché(e) d'assister au comité syndical, qui se tiendra à GRÉZAC, le **04 mai 2023**, donne délégation de mon droit de vote, à _____

pour me remplacer, émettre tout vote et signer tout document.

Fait à _____, le _____

Signature, précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" :